

BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY



FEVRIER 2019 – n°1/2019

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – Fax 04 74 26 23 71 mairie@souzy.fr - Site internet : www.souzy.fr

Souzy hier et aujourd'hui

En ce début d'année, nous vous proposons un petit retour en arrière. Voici des clichés anciens du village et des clichés actuels. Merci à Roger Vermare pour les anciennes cartes postales et photos transmises.

Souzy en 1959 (avec l'école en bas à droite)



Souzy, vue aérienne de 2016



Souzy, Montée du Bourg en 1969



Souzy, Montée du bourg en 2019



Souzy, le Camard en 1919



Souzy, le Camard en 2019



Réunion du jeudi 31 janvier 2019

COMPTE-RENDU

SEANCE N° 01/2019

Étaient présents : Guy SAULNIER – Luc TAVERNIER – Daniel MURE – Roger VERMARE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Denis PONCET – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Était excusé : /

Était absent : /

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les dossiers en cours
2. Voirie
3. Renouvellement de la convention avec la cantine de Les Halles
4. Participations communales 2019
5. Modification des statuts de la CCMDL : compétence jeunesse
6. Règlement intérieur du réseau des bibliothèques ComMonLy
7. Bail Maison Rivoire
8. Répartition taxe foncière Maison Gonzalez
9. Motion AMF
10. Visite des archives départementales
11. Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 6 décembre 2018

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du 6 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'établir un planning des réunions du conseil municipal pour l'année 2019. Celui-ci est distribué à l'ensemble des conseillers municipaux.

1. Point sur les dossiers en cours

Assainissement la Minjardière

Les travaux de raccordement du hameau de la Minjardière au réseau d'assainissement sont presque terminés. Monsieur le Maire a fait le point avec l'entreprise SOGEA. Tous sont satisfaits du déroulement des travaux.

Adressage

Les numéros des adresses ont été distribués durant les deux permanences organisées début janvier. Une grande majorité des propriétaires est venue récupérer ses plaques. Il en reste quelques-unes. Un rappel sera fait pour demander aux retardataires de passer les récupérer en mairie dans les meilleurs délais.

Luc Tavernier précise que quelques ajustements ont été opérés suite à des erreurs d'adressage mais, dans la globalité, tout s'est bien passé.

Local Technique

Monsieur le Maire, Luc Tavernier et Daniel Mure ont visité ce jeudi 31 janvier le nouveau local technique de Bessenay, dont les travaux seront prochainement réceptionnés.

Concernant le futur bâtiment de Souzy, les élus ont débattu sur l'isolation de la partie Garage – stockage du bâtiment. Les dossiers de demande de subvention vont être transmis rapidement à l'Etat, pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), au Département et à la Région.

Un contrôleur technique doit être désigné. Deux bureaux d'études ont été consultés. Nous sommes en attente de leur proposition.

Projet lotissement haut du Bourg

La société PRODEXIA a lancé les études pour l'aménagement du lotissement sur les terrains des Consorts Granjon et Vermare. Ce lotissement comprendra de l'habitat individuel et un habitat collectif, conformément aux prescriptions du PLU. SOGEA a été missionné pour étudier le raccordement du lotissement au réseau collectif communal.

Illuminations

Une étude de faisabilité sera demandée à l'entreprise EIFFAGE pour illuminer le village pendant la période des fêtes de fin d'année. Si cela n'est pas possible, la commission fleurissement aménagement propose d'installer des illuminations sur la croix du village, le kiosque et le grand poteau béton situé à l'entrée du bourg.

2. Voirie

Programme voirie 2019

La commission voirie s'est réunie afin d'étudier les travaux de voirie à réaliser sur 2019. Plusieurs dossiers ont été évoqués :

- Le chemin du puits sera inscrit dans le programme de voirie communautaire de la CCMDL (Communauté de communes des Monts du Lyonnais),
- Quelques travaux en bordure de la RD489 en agglomération, au lieu-dit Les Roches, sont à réaliser,
- La réfection des trottoirs de la Route de Montbrison sera inscrite dans le cadre des amendes de police 2019.

Il a aussi été évoqué la réfection du parking du haut du cimetière et l'aménagement de l'entrée du chemin de l'Allée de la Mine (en-dessous du bâtiment PRODIMO) avec la CCMDL.

La dotation voirie communautaire s'élève pour Souzy à 13 163 € pour 2019 (en baisse de 53% par rapport à 2018) auxquels s'ajoutent un fonds de répartition (7448 € pour Souzy) octroyé par les 3 communes de la CCMDL ayant vu leur dotation augmenter de plus de 50%. Cela porte la dotation 2019 à 20 611 € pour notre commune.

Déneigement

Afin d'améliorer le déneigement des voies communales, et compte tenu de la différence d'altitude entre le haut et le bas du village, Bruno Mauvernay accepte de se charger d'appeler l'entreprise VERNAY tôt le matin. Monsieur le Maire le remercie.

Aménagement du carrefour du Camard et démolition de la maison Gonzalez

La CCMDL a fait réaliser les diagnostics amiantes et plomb du bâtiment Gonzalez au cours du mois de janvier. La démolition est programmée pour le second semestre 2019. Les gestionnaires réseaux ont été contactés pour le déplacement de leurs réseaux. Des installations provisoires seront certainement nécessaires entre le temps de la démolition et de l'aménagement du rond-point.

3. Convention avec la cantine de Les Halles

Monsieur le Maire rappelle que Guillemette Hiest, chargée du restaurant scolaire, prépare aussi depuis janvier 2018 les repas pour la cantine de Les Halles. La convention définissant les modalités de fourniture des repas est arrivée à échéance le 31 décembre 2018. Il convient donc de la renouveler. Monsieur le Maire propose de renouveler pour un an, avec reconduction tacite sauf en cas de dénonciation tacite d'une des parties. Il est rappelé que le tarif du repas facturé à l'association de la cantine de Les Halles est de 3.70 €. Environ 15 repas pour Les Halles et 30 repas pour Souzy sont préparés quotidiennement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec l'association de la cantine de Les Halles.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des délégués des parents d'élèves adressé à l'inspecteur d'académie concernant les problèmes de remplacement des enseignants à l'école de Souzy. L'inspecteur a pris en compte la demande des parents d'élèves et fait le nécessaire pour stabiliser ces remplacements. L'école de Souzy n'ayant que 2 classes, elle fait partie des écoles prioritaires en termes de remplacement. Les élus restent vigilants sur le fonctionnement de l'école.

Le prochain conseil d'école est programmé le lundi 4 mars.

4. Participations communales 2019

Activités organisées par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Cela concerne les activités sports, multimédias et centre de loisirs.

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide d'accorder pour les enfants domiciliés à Souzy, pour l'année 2019 :

- 2.60 € par jour
- 1.30 € par demi-journée

En 2018, un total de 191.10 € a été versé, cela concernait 9 enfants.

Voyages scolaires organisés pour les enfants domiciliés à Souzy et scolarisés au collège

Le conseil municipal décide d'accorder une aide de 25 € par enfant domicilié à Souzy pour tout voyage organisé au collège sur l'année 2019.

5. Modification des statuts de la Communauté de communes – compétence jeunesse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que certaines communes exercent la compétence jeunesse à travers une contractualisation avec la CAF. Pour d'autres communes, la compétence est exercée à travers la mise en place, depuis de nombreuses années, d'un accueil de loisirs géré par la CCMDL. Il convenait donc soit de faire redescendre la compétence au niveau communal, soit d'acter un transfert à la CCMDL pour les communes qui exercent cette compétence directement (6 communes : Grammond, Chevières, Virigneux, St Martin en Haut, Montrottier et St Symphorien sur Coise). C'est cette dernière option qui a été retenue et proposée par le conseil communautaire. Cela nécessite une modification des statuts de la CCMDL pour son article 2-4-2 relatif à la compétence jeunesse. Le conseil municipal approuve cette modification.

6. Règlement intérieur des réseaux des bibliothèques

Afin d'avoir une meilleure connaissance du règlement, il est proposé de transmettre le règlement aux élus par mail et de reporter ce point à la prochaine réunion.

7. Bail Maison Rivoire

Ce bail concerne la maison située au 355 Montée du Bourg et acquise par la commune en décembre 2017. Ce bien sera loué à compter du 1^{er} février 2019 à Monsieur Khillyan Vial. Le montant mensuel du loyer est fixé à 250 € pour compenser une faible isolation et une dépense plus importante de chauffage.

8. Taxe foncière Maison Gonzalez

La commune de Souzy a reçu l'avis de taxe foncière concernant le bâtiment Gonzalez à régler pour 2018, d'un montant de 1610 €. Ce bâtiment appartenant à quatre collectivités (les communes de Ste Foy, St Genis et Souzy et la communauté de communes des Monts du Lyonnais), le montant de la taxe est divisé en 4, soit 402.50 €. Une délibération est nécessaire pour demander le remboursement aux autres collectivités. Accord du conseil.

9. Motion AMF

L'association des maires de France (AMF) a transmis une proposition de motion à adopter par délibération. Cette motion reprend les principales sources de préoccupations et les propositions des maires de France, notamment concernant la baisse des moyens des territoires (dotations, contrats aidés, compensation de la suppression de la taxe d'habitation) et de la place des communes dans notre pays. Le conseil municipal approuve la motion de l'AMF.

10. Visite des archives départementales

Dans le cadre de leur mission de conservation des archives communales, le service des archives départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon est venu inspecter l'état de nos archives le 18 décembre 2018. Le fond historique de la commune a été pris en charge par ce service et sera désormais conservé au sein des archives départementales. La situation des archives a été jugée satisfaisante mais peut être sensiblement améliorée. Quelques préconisations ont été faites, notamment un travail d'élimination et de tri. Le Centre de Gestion du Rhône dispose d'un service proposant ce type de prestation. Une demande de devis leur sera adressée.

11. Questions diverses

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune au CAUE Rhône Métropole pour l'année 2019. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) accompagne les collectivités adhérentes sur des projets en urbanisme. Coût pour la commune : 200 € pour l'année 2019.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association des Brigades Vertes – RIE proposant leurs services d'entretien des espaces verts. Compte tenu des tarifs proposés, il est décidé de continuer, comme les années précédentes, d'employer Gilbert Thollet à temps plein pendant la période estivale, ce qui permet à nos agents techniques d'entretenir les chemins communaux.

Le conseil municipal est informé :

- des remerciements de l'association Pour une Alimentation solidaire pour la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente pour leur soirée Marmite Musicale du 19 janvier 2019.

- du courrier du Groupement des 4 cantons annonçant l'édition 2019 du comice qui aura lieu sur la section de ST Symphorien sur Coise les 6 et 7 juillet, et de la cotisation annuelle s'élevant à 0.30 € par habitant, soit 242.40 € pour Souzy.

- des vœux formulés par les Sans-Soucis Fidésiens
- des modifications d'implantation de l'OPAC du Rhône sur notre territoire,
- de la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales fixée par arrêté du Préfet : Marie-Thérèse Pitavy en tant que conseillère municipale titulaire, et Nicole Doitrand, suppléante ; Bernard Rochet en tant que représentant de l'administration titulaire, Eliane Viallon, suppléante ; Michel Thollet en tant que représentant du tribunal de Grande Instance, Maurice Jomard, suppléant.
- du recensement de la population municipale au 1^{er} janvier 2019 : 808 habitants,
- des dates de réunions publiques organisées dans le cadre du Grand Débat National par le Député Thomas Gassilloud dans notre circonscription,
- du courrier de TTeam annonçant que le rallye des routes du Lyonnais ne sera pas organisé cette année

Sandrine Poncet présente le bilan positif du Téléthon. 1354.93 € ont été reversés à l'AFM.

Daniel Mure fait part de la visite de Qualiconsult pour la vérification des installations gaz et électriques des bâtiments communaux. Pour la salle polyvalente et l'école, toutes les remarques précédentes avaient été traitées. Il remercie les élus de la commission bâtiment qui ont œuvré pour que tout soit conforme.

Cyrille Pupier signale le bac des sacs jaunes situé au Vernay déborde régulièrement.

Prochaine réunion : jeudi 28 février 2019 à 20h

Informations municipales

Adressage – numérotations des rues

Une très large majorité des habitants et entreprises est venue récupérer leur plaque et certificat d'adressage. Nous les remercions. Il nous en reste toutefois quelques-unes en mairie. Nous demandons aux retardataires de bien vouloir passer rapidement en mairie les récupérer.

Les fichiers des nouvelles adresses ont été transmis aux services concernés (La Poste, SDMIS, cadastre, IGN, TomTom, Communauté de communes) en novembre dernier. Cependant, de nombreuses communes ayant mis à jour leurs adresses dernièrement, le service du cadastre nous informe que le dossier de Souzy sera traité au cours du 2^e trimestre 2019. Concernant IGN, notre commune sera traitée courant mars probablement. Une mise à jour des GPS sera ensuite nécessaire pour la prise en compte des nouvelles adresses.

Participation communale aux voyages scolaires

Les parents dont les enfants sont scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème} et qui participent à un voyage scolaire organisé par leur collège sont priés de bien vouloir faire parvenir au secrétariat de mairie une attestation ou une facture acquittée établie par l'établissement scolaire, ainsi qu'un RIB pour le versement de la participation communale d'un montant de 25.00 €.

Aucune participation communale n'est versée au-delà du collège.



Participation communale aux activités organisées par les services de la communauté de communes



La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais organise des activités (animations sportives, animations multimédias, centre de loisirs) destinées aux enfants et aux adolescents. **Une aide de 2.60 € par jour et par enfant est consentie aux enfants domiciliés sur la commune, ou 1.30 € par demi-journée, pour l'année 2019.** Cette aide sera versée directement auprès des familles après réception du justificatif et d'un RIB.

Permanences mutuelle communal

Les prochaines permanences avec **SOLIMUT Mutuelle** auront lieu les

Mercredis 13 mars et 5 juin 2019 de 13 h 30 à 15 h en mairie de Souzy.

Si vous souhaitez rencontrer les conseillères, merci de prendre rendez-vous au secrétariat de mairie au 04 74 70 05 17

Communiqué de l'Association des Maires de France (AMF) du 24 janvier 2019

Réunis le 23 janvier en Comité directeur, les élus de l'AMF réaffirment que, face à la crise démocratique et sociale inédite que connaît notre pays, les maires de France prennent toute leur part dans le débat organisé par l'Etat dans les territoires, avec le sens de l'intérêt général et l'esprit de responsabilité qui les caractérisent.

Les maires le font en toute liberté et selon les modalités qu'ils jugent les plus appropriées : facilitateurs de l'organisation matérielle, contributeurs au débat. Cependant, ils ne sauraient porter la responsabilité des réponses qui seront présentées aux Français.

Les maires de France rappellent qu'ils sont à la disposition de leurs administrés pour faire remonter dans le cadre de ce grand débat l'ensemble des préoccupations et revendications exprimées. C'est l'essence même du mandat de maire.

L'AMF se réjouit que le président de la République, Emmanuel Macron et le gouvernement reconnaissent le rôle essentiel des maires et des communes dans le débat démocratique.

Pour que ce débat soit utile à la France, le président de la République et le gouvernement doivent lui donner une perspective et des objectifs afin de ne pas décevoir les espoirs qu'il suscite.

C'est pourquoi l'AMF, l'ADF (Association des Départements de France) et Régions de France, au sein de Territoires Unis, proposent qu'à l'issue du débat s'ouvre une véritable négociation au sein d'une conférence sociale et territoriale associant les partenaires sociaux et les représentants des collectivités territoriales. C'est dans ce cadre que pourront être partagées les attentes et les propositions formulées dans leur diversité par les Français.

Leurs préoccupations d'aujourd'hui rejoignent ce que l'AMF a exprimé de longue date.

L'AMF réitère sa demande, faite au gouvernement à l'issue de son dernier congrès, d'ouvrir une négociation sur l'ensemble des points contenus dans sa résolution générale et réaffirme sa disponibilité à l'égard du président de la République pour préparer cette conférence qu'elle appelle de ses vœux.

Retour sur la cérémonie des vœux du Maire

Samedi 12 janvier, la municipalité avait convié la population manienne à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Environ 120 personnes avaient répondu à l'invitation. Dans son discours, Monsieur le Maire a présenté le bilan des réalisations de l'année 2018, puis il a évoqué les projets pour cette année 2019. Le principal dossier à traiter par les élus sera la construction du local technique. Monsieur le Maire n'a pas manqué de remercier toutes les personnes qui font vivre notre village.

Melline Azouaou et Célia Silhol ont à leur tour présenté le bilan et les projets du conseil municipal des jeunes, et il n'en manque pas !

Puis, Christophe Guilloteau, président du Département, a rappelé que le Département était présent quotidiennement par les compétences qu'il exerce : transport, aide sociale, aides aux communes, collèges, agriculture, culture et bibliothèques, et bien d'autres encore.

La cérémonie s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié et la galette des rois.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

QUELLE DEMARCHE ?

Il suffit de se rendre en mairie muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

POURQUOI SE FAIRE RECENSER ?

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

EN CAS D'ABSENCE DE RECENSEMENT

- Le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer.
- Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- Il ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.



Manifestations à venir

Mercredi 20 février 2019 : Concours de belote du Club Jeunesse d'Automne (salle polyvalente)

Dimanche 24 février 2019 : Matinée Boudin de la Classe en 9 (halle municipale)

Dimanche 3 mars 2019 : Repas dansant de Souzy en Famille (salle polyvalente)

Samedi 9 mars 2019 : Carnaval organisé par Souzy en Famille (salle polyvalente)

Samedi 23 mars 2019 : 40 ans du Club Jeunesse d'Automne (salle polyvalente)

Samedi 30 mars 2019 : Soirée Grenouilles organisée par la Classe en 9 (salle polyvalente)

Vendredi 12 avril 2019 : spectacle de printemps des enfants de l'école (salle polyvalente)

Mercredi 8 mai 2019 : Cérémonie du 8 mai 1945

Samedi 25 mai 2019 : Fête des Mères - organisée par Souzy en Famille et la Municipalité (salle polyvalente)

Dimanche 26 mai 2019 : Elections européennes

Samedi 8 juin 2019 : Concours de Pétanque et 10e Cochon à Broche organisé par le CCAS, le Tennis de Table et Souzy en Famille (halle et parking les Roches) suivi d'un feu d'artifice

Du Sport pour les séniors

Cela fait déjà deux ans que la Communauté de Communes des monts du lyonnais s'est engagée dans une démarche de sport santé pour les séniors du territoire.

A partir du 12 mars 2019, tous les mardis de 10h à 11h30, dix séances entièrement gratuites d'activités physiques pour les plus de 60 ans, pour découvrir de nouvelles pratiques, pour se rencontrer, pour se remettre en mouvement. (Tous niveaux)

Pour toute question, merci de contacter **Laurent GAGNAIRE**- Educateur Sportif
Service Jeunesse, Sport et Loisirs - Communauté de communes des Monts du Lyonnais –
04-74-70-58-04



Covoiturage dans les Monts du Lyonnais

Pour des déplacements, plus économiques et écologiques, pensez au **Covoiturage**.

Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes permet de regrouper l'offre et la demande de covoiturage à l'échelle de toute la région pour faciliter les déplacements du quotidien.

Mov'ici c'est :

Sans frais : application et service de mise en relation gratuits

Convivial : faites des rencontres et élargissez votre réseau extra-professionnel.



Vous pouvez retrouver la **Communauté Covoiturage Monts du Lyonnais** dans cette plate-forme et vous inscrire gratuitement comme les 1450 personnes déjà membres.

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/communautes/covoiturages/les-monts-du-lyonnais>

Avec **Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes**, partageons nos trajets quotidiens ! Facile, et sans frais, la solution de covoiturage en ligne et en temps réel sur mobile.

Apprendre à faire ses propres démarches sur Internet

Pour apprendre à faire ses propres démarches sur les sites de la Sécurité sociale, la CAF, la MSA, le Pôle Emploi, le service des impôts, la carte grise etc.

Les Maisons de Service Au Public, MSAP mettent en place **GRATUITEMENT** des cycles d'initiation aux démarches administratives en ligne

Par groupes de 8 à 10 personnes, les jeudis après-midi, durée : 6 semaines

Le contenu de la formation :

- Les bases d'Internet et l'utilisation d'une boîte mail
- Utilisation des sites suivants : Ameli (Sécurité sociale) Impôts, CAF, CARSAT, MSA etc.
- Trucs et astuces pour bien utiliser la souris ou une clé USB

Inscriptions obligatoires :

MSAP de St Symphorien sur Coise : 04 78 19 05 14 - Du 17 au 21 février OU du 11 avril au 16 mai

MSAP de St Laurent de Chamousset : 04 74 26 50 78 - Du 28 février au 4 avril OU du 23 mai au 4 juillet



FOYER RURAL de SOUZY

Retour sur le tournoi de fin d'année :

Samedi 5 janvier, le club de tennis de table a organisé son tournoi qui a accueilli 97 joueurs présents, soit une très grosse affluence. Le tournoi comportait 4 tableaux qui ont donné les résultats suivants :

Tableau handicap :

Vainqueur: Pierre Berac (La tour de Salvagny) face à Manon Fernandez (Monistrol sur loire)

Vainqueur de la consolante: Mathieu Thizy (Pomeys) face à Jacky Ermel (Chambost)

Tableau toutes séries:

Vainqueur: Quentin Rivollier (Montaud - St Etienne) face à Guillaume Hugon (La tour de Salvagny)

Tableau non licenciés- moins de 700pts:

Vainqueur: Alexis Merle face à Daniel Michalon (tous deux de St Genis les Ollières)

Vainqueur de la consolante: Lucien Meunier (Chambost) face à Jean Louis Séon (Pomeys)

Tableau jeune (-15 ans):

Vainqueur: Maxence Czechowicz (Souzy) face à Romain Colomb (St Chamond)

Vainqueur de la consolante: Mathieu Cindry (L'Arbresle) face à Nicolas De Cintas (Souzy)

Les finalistes jeunes :



Finale jeune



Finale Consolante jeune

Le club de Souzy se félicite du parcours de ses joueurs et particulièrement de ses jeunes très présents.

Le club remercie aussi tous les joueurs présents, les spectateurs et aussi tous les sponsors.



Les organisateurs

Samedi 12 janvier : Tournoi de Pomeys

Une semaine après notre tournoi, avait lieu le tournoi de nos voisins du club de Pomeys, où 10 de nos joueurs se sont rendus.

Ce tournoi a vu une finale 100% manienne dans le tableau 700 pts, finale dans laquelle Maxence Czechowicz s'impose face Frédéric Thollet.

A noter aussi, la place de finaliste du tournoi jeune de notre joueur : Maxence Czechowicz.

Finale tournoi - 700 points

Championnat jeune

Samedi 26 janvier, avait lieu sur le site de Souzy, la 2^{ème} journée du championnat jeune pour les clubs de la zone sud du grand ouest Lyonnais. Nos équipes jeunes se sont bien comportées. On relève ainsi :

- En poule A (la plus au plus haut niveau) la 2^{ème} place de notre équipe 1
- En poule B, la 1^{ère} place de notre équipe 2, synonyme d'accession au niveau supérieur pour le tour suivant
- En poule C : les 2^{ème} et 3^{ème} places de nos équipes 3 et 4.



Nos jeunes présents lors de cette journée



Souzy en Famille

Sortie spectacle au SUPERFLU

La sortie spectacle cabaret de « SOUZY en FAMILLE » eu lieu le samedi 2 Février.

Bien que le village soit recouvert d'un manteau blanc, les 60 personnes participantes sont restées motivées pour effectuer le déplacement au Superflu à Saint Romain le Puy afin de passer une agréable soirée.

Le délicieux repas a été suivi du spectacle, avec des maniens devenus acteurs pour un soir : Pierrot, Yves et Dominique que nous pouvons remercier pour leur participation.

Pour clore cette soirée il y a eu le passage par la discothèque et alors que le temps était passé très vite, c'était déjà l'heure du retour.

Merci aux participants et aux organisatrices pour cette super soirée et rendez-vous au 3 mars pour le traditionnel repas.



Union des chasseurs Ste Foy SOUZY

Une Matinée Soupe aux choux réussie et 52 doublettes au concours de belote

Dimanche 10 Février 2019, l'Union des Chasseurs de Ste Foy L'Argentière-Souzy a organisé une matinée Soupe aux choux à la salle des fêtes de Souzy.

Dès l'aube, les chasseurs ont installé le nécessaire pour effectuer cette vente. Tout au long de cette matinée, les habitants du village et des alentours sont venus déguster la soupe aux choux.

Et au total, ce sont environ 69 assiettes qui ont été servies, pour le plus grand plaisir de tous les amateurs. La matinée se passa dans la bonne humeur.

Et l'après-midi, 52 doublettes ont participé au concours de belote organisé par cette même Société de chasse.

Bonne humeur, concentration, fairplay furent les mots clefs de cette après-midi qui s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique.



Au terme des trois parties de 16 donnes, André et Simon THOLLET de Souzy ont remporté le 1er Prix, soit 1 gros chevreuil à se partager en deux avec 4815 points.

Deuxième Prix pour Patrick et Ginette Protière de Souzy avec 2 quart arrière de chevreuil (4725 pts), 3ème Prix pour Jean-Paul Goutagny et Michel Chevron d'Aveize avec 2 quart avant de chevreuil (4613 pts), 4ème Prix pour Marc Giraud et Raymond Godebert de St Genis l'Argentière et Souzy avec 2 jésus (4509 pts), 5ème Prix pour Pierre et Huguette Mauvernay de Meys avec 2 gigots de chevreuil (4470 pts), 6ème Prix pour Paul Vernay et Roger Thivard de Souzy avec 2 rosettes (4277 pts). *Les gagnants →*

Toutes les doublettes ont été primées. En dehors du plaisir de jouer, tous ont eu la satisfaction de repartir avec de beaux lots.

La Tombola a été gagnée par Monsieur Léger de Yzeron qui a remporté un jambon sec. Au total, ce sont 15 lots qui ont été remportés

(des gigots de chevreuils, des repas au restaurant, des magnums de vin, des terrines, etc...). La Société de chasse tient à remercier les entreprises Intermarché de Souzy et de Feurs, la Cave Saint-Florent de Bellegarde-en-Forez, ainsi que Ma Boulangerie, l'entreprise Thivillier, Buisson Fleurs et le Crédit Agricole de Ste Foy qui leur ont offert des lots pour leur tombola.

L'incontournable casse-croûte a mis fin à cette soirée. La Société de Chasse de Ste Foy L'Argentière-Souzy s'est déclarée satisfaite du bon déroulement de cette journée. Elle regrette néanmoins la diminution de l'affluence, ceci étant dû à la présence d'autres manifestations dans la région qui les a forcément pénalisés.



TOUS DEGUISES
POUR LE
CARNAVAL!

Goûters offerts
aux enfants



Carnaval!

SAMEDI 09 MARS

A LA SALLE POLYVALENTE

Diverses activités seront proposées

par l'Association Souzy en Famille et les élèves de la MFR de St Laurent.

Tél : 04.74.26.18.14

Imprimés par nos soins.